

MANIFESTO



I.- Principes

1) Tout chrétien est appelé à participer à l'apostolat de l'Eglise qui a reçu mission de donner le Christ aux hommes et, surtout par ses laïcs, de rendre conforme aux desseins de Dieu toute l'oeuvre de la vie humaine.

2) Dans l'ensemble de cette tâche apostolique de l'Eglise, Pax Romana a reçu la mission de porter le message chrétien aux étudiants et aux intellectuels par une action organisée à l'échelle du monde, de mettre au service de l'Eglise les ressources de leur pensée et de christianiser le milieu universitaire, le monde de la culture, et toutes les activités qui en découlent.

3) a. L'université est un centre rayonnant de vie intellectuelle. L'éducation supérieure qu'elle entend conférer suppose une conception intégrale de l'homme et de sa place au sein de la communauté, ainsi qu'une juste notion de la vérité. Les universitaires catholiques ont conscience que seule la lumière de la foi permet à l'homme d'atteindre à cette sagesse chrétienne qui forme la clé de voûte de la culture dispensée par l'université.

b. L'université est aussi une communauté vivante, ayant ses caractéristiques propres. Confluent de courants de pensée qui s'affrontent, elle forme l'étudiant à la vie intellectuelle et professionnelle, en vue de l'aider à remplir son rôle dans la société moderne.

c. Le rôle de l'université n'est pas seulement indispensable. Il est irremplaçable et l'université est la seule à pouvoir le tenir.

d. Il existe donc un apostolat universitaire bien déterminé: s'adressant à des esprits appelés à décider des options qui dirigeront leur vie et qui, d'autre fois, commencent de se former aux méthodes critiques, cet apostolat doit en faire des chrétiens adultes, dont la vie intellectuelle elle-même soit une manifestation de vie chrétienne.

4) Pour Pax Romana-MIEC, cette mission universelle se traduit donc par la poursuite de cinq objectifs majeurs:

a. La sanctification de chacun de ses membres dans le Corps Mystique par la liturgie et l'enseignement de la doctrine.



- b. Le souci personnel de l'étudiant pour chacun de ses frères.
- c. La formation de ses membres à leur rôle futur dans la société.
- d. La création, par le groupement, d'une ambiance chrétienne à l'université.
- e. La collaboration active avec tous ceux qui s'efforcent de faire de l'université un foyer d'authentique culture, respectueux de toutes les valeurs humaines et de leur hiérarchie.
- f. La responsabilité de faire entendre, une voix catholique au sein de la communauté universitaire et de représenter les étudiants catholiques dans la cité et auprès des organismes avec lesquels ils collaborent.

5) Par là, Pax Romana-MIEC travaille à la formation intégrale de ceux qui seront un jour engagés dans les professions libérales et dans la vie culturelle en vue du témoignage chrétien qu'ils auront à y donner.

6) Pax Romana, de par sa mission universelle, accueille en son sein toutes les formes d'apostolat qui tendent à la réalisation effective de ses buts. Elle estime nécessaire cette diversité de méthodes postulée par les conditions particulières dans lesquelles son idéal doit s'incarner. Les groupes qui ont adopté des méthodes déterminées d'apostolat trouveront ainsi dans Pax Romana le complément que leur apporte la vie d'un mouvement englobant toutes méthodes: ils y grouvent également une invitation à rester eux-mêmes ouverts à un élargissement de leur action.

*nes entz
claro.*

7) Pax Romana reconnaît la valeur de tout travail apostolique qui s'accomplit en dehors même de ses cadres. Elle le considère comme un appel à une collaboration, persuadée qu'elle est qu'une telle collaboration lui conférerait une dimension apostolique pleinement universitaire.

8) Il existe certes des relations entre l'apostolat en milieu secondaire et l'apostolat en milieu universitaire. Les fédérations de Pax Romana-MIEC considèrent comme leur domaine spécifique le milieu universitaire avec ses problèmes, ses besoins et son attente propres.

9) a. Pax Romana se compose de fédérations nationales qui tout en gardant une autonomie véritable font leur l'idéal du mouvement et en acceptent les buts communs.

b. Sans être une superstructure, Pax Romana vit pourtant d'une vie propre; elle est plus que la somme des fédérations. Cette vie propre de Pax Romana consiste en tout premier lieu à participer à l'inquiétude

apostolique de l'Eglise à l'égard du monde universitaire et du monde de la culture dans des conditions historiques déterminées. Elle se manifeste par un effort pour répondre aux besoins les plus actuels et les plus urgents de l'heure en approfondissant et en diffusant la pensée chrétienne par le moyen de ses réunions et de ses publications et en apportant le témoignage de cette pensée au sein des organisations internationales auxquelles elle collabore.

c. Les dirigeants internationaux de Pax Romana, élus par les fédérations elles-mêmes, deviennent responsables de la fidélité du Mouvement à l'idéal reconnu.

10) L'apostolat au sein de l'université ne saurait atteindre sa plénitude que si cet esprit de Pax Romana anime chacune des fédérations dans son orientation comme dans ses activités. Quels que soient les buts immédiats qu'une fédération se propose, elle ne se relie vitalement à Pax Romana que dans la mesure où elle ne cesse de tendre à son idéal apostolique. C'est par celui-ci que Pax Romana donne à toutes ses fédérations une âme commune et que chacune d'elles enrichit le Mouvement tout entier de sa vie propre.

Fundação Cuidar o Futuro

II.

L'idéal rappelé ci-dessus n'a de sens que s'il devient une norme d'action. C'est à tous les échelons de l'activité de Pax Romana qu'il doit jouer son rôle animateur. Dans le concret de la vie universitaire, c'est par le groupe local que commence à rayonner, dans le contact individuel comme au niveau de la formation elle-même, l'esprit du Mouvement. Mais le groupe n'est qu'une cellule d'une fédération nationale, engagée à son tour dans un mouvement qui dépasse ses propres frontières pour atteindre les limites du monde.

A. Travail local

1) En vertu du droit d'association qui découle du droit naturel et en vertu de la nature même de l'université, les étudiants catholiques ont un droit strict à se constituer en groupement.

2) Le groupe catholique universitaire, ouvert à tous les étudiants catholiques, est une communauté dynamique unissant et engageant ses membres dans l'oeuvre de leur formation et de leur action apostoliques. L'étudiant, qui apporte au groupe ses forces et ses dons, a le droit d'attendre de celui-ci ce dont il a besoin aussi bien pour sa formation intégrale que pour son action apostolique. C'est donc au groupe qu'incombe la mission de donner à chaque étudiant l'esprit de Pax Romana.



3) De là découle la nécessité dans le groupe catholique universitaire d'une présence sacerdotale. L'aumônier n'a pas à assumer normalement la direction du groupe. C'est aux étudiants eux-mêmes à prendre leurs responsabilités de laïcs en milieu universitaire. Le prêtre assure le lien indispensable avec la hiérarchie d'où découle tout apostolat authentique. Il dispense la vie sacramentelle, la formation doctrinale et spirituelle.

4) L'expérience fait ressortir clairement certaines conditions fondamentales de tout apostolat étudiant dans le milieu universitaire. Elles sont:

a. une foi approfondie et une connaissance sûre de la doctrine chrétienne;

b. une connaissance adéquate du milieu universitaire, de ses idées, tendances, préjugés, besoins et qualités;

c. l'esprit de collaboration avec tous ceux qui au sein de l'université travaillent au bien réel de la communauté étudiante, de l'institution universitaire elle-même, en essayant d'y faire prévaloir une conception chrétienne de l'homme;

d. l'engagement de l'étudiant, de participer aux problèmes de la vie civique, de la vie sociale à chacun de ses échelons, de s'y engager par le cœur, l'esprit et l'action dans le respect harmonieux de ses divers devoirs;

e. une équipe de dirigeants vraiment conscients du rôle que le groupe doit jouer à l'université, et qui suscite des membres capables d'assurer la continuité de son travail;

f. à ces conditions s'ajoute la nécessité d'une animation de toute l'activité par une vision des problèmes tels qu'ils se posent au plan du Mouvement lui-même. C'est ainsi que chaque étudiant élargit son apostolat aux dimensions de l'ensemble et que le groupe lui-même ~~six~~ aux groupes se rend apte à remplir, dans la vie de l'université, la tâche de rayonnement qui est la sienne.

B. Travail national

1) Les groupes locaux sont unis au sein d'une fédération nationale. La fédération est donc une véritable communauté, animée par une prière et un travail communs, l'échange des idées et l'enrichissement mutuel.

2) Les dirigeants de la fédération guident, coordonnent action et pensée; ils promeuvent l'apostolat universitaire au plan national en définissant l'orientation et le travail en fonction des besoins qui requièrent le plus la présence et la réponse de l'Eglise. Par toute forme de contact personnel, ils s'efforcent d'être le lien vivant de la fédération. Sous leur impulsion, la fédération organise des rencontres nationales ou diocésaines et des cours de formation, édite des publications, etc.

3) Les dirigeants nationaux s'efforcent d'imprégner le travail de la fédération et de ses groupes locaux par l'esprit du Mouvement tout entier. Autant que le permettent les exigences du milieu national, ils harmonisent l'action de leur fédération avec celle du Mouvement.

4) La fédération représente la communauté étudiante catholique dans le pays. Sa vitalité et son efficacité dépendent de chacun de ses membres.

C. Travail régional

Certains problèmes concernent de façon particulière des régions déterminées embrassant plusieurs pays. D'autre part, la culture elle-même crée entre certaines parties du monde des affinités profondes. Pax Romana ne peut être envisagée avec sérénité sans travail qu'en tenant compte de ces faits et en formant des esprits conscients de cette solidarité et aptes à répondre aux besoins qui en découlent. D'où certaines orientations à définir, se concrétisant dans des activités précises. Le travail régional s'insère naturellement dans l'oeuvre d'un mouvement international.

D. Travail international

En s'engageant à travailler au sein d'un mouvement international, chaque fédération se reconnaît une double tâche:

1) D'une part, elle entre en contact avec d'autres fédérations qui lui deviennent proches de par la poursuite des mêmes buts et avec lesquelles, par conséquent, elle doit nouer un dialogue fraternel - Accueil d'étudiants étrangers, échanges d'étudiants, échanges aussi de publications et d'expériences, activités communes au plan régional, entraide matérielle et spirituelle, sont autant de formes possibles de ce dialogue. Par là, chacune reconnaît le visage de l'autre, sa place et son rôle au sein de l'ensemble, et l'enrichit en même temps de ce qui lui est propre.

2) D'autre part, chaque fédération sert la vie d'un mouvement qui la dépasse comme on l'a dit plus haut (cf p. 2, I 9)b.)



Pour remplir cette tâche qui lui est propre, Pax Romana est dirigée par divers organes:

1) L'Assemblée Interfédérale, responsable au premier chef de la vie du Mouvement, délibère ~~sur les activités du MIEC~~ sur les activités du MIEC et sur toute question liée aux buts de Pax Romana; elle se prononce sur l'orientation actuelle du mouvement, et décide en dernière instance sur l'orientation actuelle du Mouvement; en particulier elle oriente les fédérations, le Comité Directeur, le Secrétariat général et les sous-secrétariats.

2) Celle-ci élit un Comité Directeur qui est responsable devant l'A.I. et dont les compétences sont: en collaboration avec le Secrétariat général, préparer le programme des activités et des manifestations du mouvement à soumettre à l'Assemblée Interfédérale; diriger les activités du MIEC sur la base des décisions de l'A.I.; ~~se~~ veiller à l'exécution des décisions de l'Assemblée.

3) Membre du Comité Directeur, le Secrétaire général du Mouvement participe aux responsabilités des dirigeants et assure en outre, aidé par l'équipe du Secrétariat, l'accomplissement de ses tâches.

4) Les dirigeants internationaux du Mouvement sont élus pour servir le Mouvement dont la charge leur a été confiée. Dans leur tâche de direction, ils ne représentent pas leur fédération propre, mais l'ensemble des fédérations. Il leur incombe donc d'avoir présent à l'esprit les buts du Mouvement lui-même, d'être les animateurs de son activité, de prévoir les développements possibles et de présenter à l'Assemblée un programme à long terme dont la réalisation corresponde à la croissance normale du Mouvement.